

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est convoqué le 06 février 2025.

Ordre du jour :

- Intervention du président de la société de chasse de Chevrier,
- Autorisation de mandater des dépenses d'investissement,
- Présentation des plans de l'extension de l'école,
- Demande d'utilisation du foyer pour des ateliers de Do-In couplé d'un temps de méditation,
- Don de l'EARL Fort l'Ecluse à l'école,
- Divers.

A Chevrier, le 31 janvier 2025

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2025

L'An deux mil vingt-cinq, le 06 février à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Agnès CUZIN, Maire.

Etaient présents : Jean-François CARREL, Cédric CHATELAIN, Stéphane CLAEYS, Agnès CUZIN, Virginie FONTAINE, Pierre GRANDCHAMP, Louis LAPRAZ, Kévin POUPARD, Thierry ROSAY.

Etaient excusés : Claude REINHARDT, Laetitia CHARLES, Evelyne CLERC

Etaient excusés et représentés : Régis BAUD (représenté par Stéphane CLAEYS), Audrey LEONARD (représentée par Kévin POUPARD)

Etait absent : Xavier GAUD.

Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur Jean-François CARREL est désigné comme secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 09 janvier 2025 :

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 09 janvier 2025 est adopté à l'unanimité.

Intervention du président de la société de chasse de Chevrier :

Monsieur Jérôme Mermier, président de la société de Chasse de Chevrier est venu présenter l'association et son rôle.

Il a rappelé que la société de chasse est notamment responsable de :

- la régulation des espèces
- la protection des terres cultivées des dégâts causés par le gibier.

Comptes-rendus de réunions :

Le Conseil Municipal est informé du contenu des réunions suivantes :

- Communauté de Communes :

BUREAU DU 13/01/25 :

* Les membres approuvent la convention de mise à disposition du DGS de la commune de Saint Gervais au profit de la CCG a raison de 1 jour par semaine en attente de sa prochaine prise de fonction.

* Ils sont informés du plan de prévention des risques d'inondations qui rappelle les responsabilités des riverains des berges.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/01/2025 :

* Le bilan 2024 du PLH3 est effectué.

* Une présentation du rapport d'activité 2024 du SIGETA est réalisée.

* Les membres autorisent des dépenses d'investissement préalable au vote du budget primitif.

* Ils approuvent le montant des attributions de compensations provisoires 2025.

* Ils approuvent la modification du tableau des emplois.

* Ils décident de l'acquisition au sein du bâtiment Athéna de l'entrée du RDC pour réaliser un espace d'accueil.

* Ils approuvent l'exclusion de deux parcelles situées à St Julien de la compétence « aménagement et entretien des zones d'activités économiques », car destinées à la construction du futur centre de secours.

COMITE DE SUIVI DES EAUX PLUVIALES :

* Des désordres ont été constatés sur les communes de Collonges et Vulbens suite aux intempéries du mois de juin.

* De nombreux problèmes de branchements eaux usées et eaux pluviales ont été constatés.

- Syndicat Intercommunal du Vuache :

* La réunion a eu lieu en présence du Conseiller Départemental afin de lui exposer les problèmes financiers du syndicat dus au désengagement de plusieurs partenaires financiers.

- Syndicat Intercommunal Pays du Vuache :

* Les membres adoptent le budget primitif les contributions 2025, le montant pour Chevrier s'élève à 71 052 €.

Autorisation de mandater des dépenses d'investissement (2025/02/01) :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que des dépenses d'investissement doivent être payées avant le vote du budget primitif 2025. Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de mandater ces dépenses.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE les ouvertures de crédits suivantes :

Budget général (M57) :

21 Immobilisations corporelles 100 000 €

DIT que les crédits seront reportés au budget primitif 2025.

Présentation des plans de l'extension de l'école :

Madame le Maire présente au conseil municipal les plans de l'extension de l'école suite aux modifications demandées en concertation avec l'équipe enseignante.

Cette extension comprend :

- 2 dortoirs communicants de 2 x 16 places
- 2 salles de classe maternelle
- 1 local ATSEM

Demande d'utilisation du foyer pour des ateliers de Do-In couplé d'un temps de méditation :

Madame le Maire faire part au Conseil Municipal d'une demande d'une habitante de Chevrier pour utiliser le foyer tous les 15 jours afin d'y proposer des ateliers de Do-In couplé d'un temps de méditation.

Après discussion, le Conseil Municipal souhaite que la personne prenne attache auprès de la MJC afin de savoir si cette activité est proposée afin de ne pas créer de concurrence.

Si tel n'était pas le cas, il est proposé d'accepter cette occupation moyennant le tarif de 300 €/an.

Don de l'EARL Fort l'Ecluse à l'école :

L'assemblée est informée du don d'un montant de 200€ de l'EARL Fort l'Ecluse à l'école.

Repas des anciens :

L'assemblée prend connaissance des diverses propositions pour le repas des anciens.

Après discussion, le Conseil Municipal opte pour le « déjeuner spectacle Paradice ».

Diagnostic chapelle :

Monsieur Stéphane Claeys présente sommairement au Conseil Municipal le diagnostic établi par Monsieur Clermont, architecte BA, sur l'état structurel de la chapelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H

FAIT ET DELIBERE A CHEVRIER LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Maire,
Agnès CUZIN

Le secrétaire,
Jean-François CARREL